



Études de Bachelor intégrant la pratique (PiBS) en microtechnique et technique médicale

Informations pour les entreprises

Situation initiale

Pour suivre des études de Bachelor à la Haute école spécialisée bernoise (BFH), les titulaires d'une maturité gymnasiale devaient jusqu'à présent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 12 mois. Aujourd'hui, avec les études de Bachelor intégrant la pratique (PiBS), les activités pratiques sont incluses dans le cursus de Bachelor. Les travaux et les tâches en entreprise sont adaptés au contenu des cours dispensés et les étudiants acquièrent une expérience pratique pendant leurs études.

Durée et répartition des études

Le PiBS dure quatre ans. La partie pratique comprend le stage en entreprise, les travaux de projet et le travail de Bachelor et représente 40% du temps de travail.

Groupe cible

Ce cursus s'adresse aux titulaires d'une maturité gymnasiale qui s'intéressent à la microtechnique et technique médicale et i désirent étudier dans une haute école spécialisée mais qui ne veulent pas effectuer au préalable un stage de 12 mois. Il s'adresse en outre aux titulaires d'une maturité professionnelle dans un secteur autre que le domaine d'études souhaité ainsi qu'aux étudiants étrangers intéressés par ce type d'études qui disposent d'une formation équivalente et d'un permis de travail en Suisse.

Études

Le département Technique et informatique de la BFH organise le PiBS dans la filière Microtechnique et technique médicale. Le contenu des études est identique à celui des études classiques de Bachelor. Les étudiants suivent des cours à la BFH (classe à temps partiel) tandis que les travaux de projet et le travail de Bachelor sont réalisés en entreprise.

Admission

La filière PiBS est ouverte aux titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'une maturité professionnelle dans un secteur autre que le domaine d'études souhaité - ainsi qu'aux étudiants étrangers intéressés par ce type d'études - qui ont conclu un contrat de formation (contrat de stage) avec un partenaire de formation pratique (entreprise). Le département Technique et informatique de la BFH conclut des contrats de prestations avec les entreprises concernées. Les entreprises qui forment des apprentis ou proposent des stages sont particulièrement bien placées pour former et encadrer les étudiants.

Marche à suivre

Les étudiants intéressés par ce cursus s'inscrivent en ligne et cherchent de leur propre initiative une place de stage, si possible auprès d'un des partenaires de formation pratique. Le département Technique et informatique de la BFH tient à cet effet une liste des entreprises potentielles avec lesquelles elle a signé un contrat de prestations. Cette liste peut être consultée sur le site web de la BFH.

Le contrat de formation de 4 ans entre le stagiaire et l'entreprise doit être conclu avant le 31 juillet. Le département Technique et informatique de la BFH met à disposition des modèles de contrat de formation. Le contrat définit la durée de l'engagement, le taux d'occupation, les activités, le salaire, les vacances, etc.



Informations complémentaires

Le professeur Aymeric Niederhauser, responsable de la section Microtechnique et technique médicale, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. direct : + 41 32 321 64 39 ; e-mail : aymeric.niederhauser@bfh.ch).